

# Messages de vos

À vous toutes qui m'avez renouvelé votre confiance au dernier congrès pour vous représenter, un merci très sincère.

Deux valeurs me tiennent beaucoup à cœur : le respect et l'égalité. Pour moi, toute fille/femme doit pouvoir grandir, vivre et vieillir décemment, indépendamment des conditions à sa naissance, de son milieu ou de ses origines. Nous avons toutes droit à un environnement sain, à une éducation de qualité, à l'égalité des chances sur le marché du travail, et à l'autonomie financière. Pourtant en 2017, les femmes continuent de vivre de nombreuses inégalités et iniquités. Nos acquis et nos droits sont fragiles. Nous devons ensemble continuer de les protéger et de les améliorer, pour nous, pour une société meilleure.

Mes priorités au cours de ce nouveau mandat seront donc les suivantes : conciliation travail-famille-études, services de garde et assurance parentale; femmes dans des emplois traditionnellement masculins; équité salariale; hausse du salaire minimum à 15\$/heure; retraite décente pour les femmes; et protection des services publics.

Solidaire!

Louise Michaud



Louise Michaud, reconduite pour un 2<sup>e</sup> mandat au poste de vice-présidente représentant les femmes de la FTQ. Elle est aussi la présidente du Comité des femmes de la FTQ dont elle membre depuis près de 20 ans.



Sylvie Nelson, nouvelle arrivée dans l'équipe de vice-présidentes représentant les femmes de la FTQ et au CCF-FTQ.

Je vous écris ces quelques mots en revenant du grand rassemblement des femmes de Montréal<sup>1</sup>, forte de cette énergie contagieuse transmise par les milliers de femmes rassemblées pour faire reconnaître les droits des femmes, des droits humains. C'est au lendemain de ce que je considère une catastrophe, soit l'assermentation aux États-Unis d'un homme qui a un réel mépris pour tout ce qui diffère de lui-même.

Ici au Québec, fortes et fières, nous aurons à nous serrer les coudes, à nous unir, à parler haut et fort et à combattre pour protéger nos acquis et aller de l'avant. Jamais nous n'accepterons de revenir en arrière. Pour cela, il nous faut être vigilantes pour tout ce qui touche les droits des femmes. Plusieurs batailles nous interpellent à resserrer les rangs et à lutter avec détermination contre toute forme de discrimination. On n'a qu'à penser à la violence faite aux femmes, au droit à l'avortement, aux coupes dans les CPE, à la santé, à l'éducation et à l'équité salariale. Les dossiers des femmes autochtones, des femmes immigrantes, des jeunes, de la communauté LGBTQ, de la taxe rose doivent aussi nous interpellier.

La FTQ représente plus de 200, 000 femmes. On dit qu'un homme averti en vaut deux... 200,000 femmes en colère en valent combien? Nous sommes une force essentielle, nécessaire et extraordinaire pour faire bouger les choses. Se dessiner un avenir ensemble, c'est pouvoir contrôler nos corps, nos pensées, nos actes et nos vies. C'est à ce rendez-vous que je vous convie pour les trois prochaines années.

Vous avez toute ma reconnaissance pour la confiance que vous m'avez témoignée lors du dernier Congrès et c'est avec passion que je défendrai vos revendications à titre de vice-présidente représentant les femmes à la FTQ.

En toute solidarité,

Sylvie Nelson

<sup>1</sup> Rassemblement en appui à la Marche des femmes de Washington.

# vice-présidentes...



Joëlle Ravary, élue à son 1<sup>er</sup> mandat complet comme vice-présidente représentant les femmes de la FTQ. Elle est membre du CCF-FTQ depuis 2007 et a été substitut aux postes de vice-présidentes représentant les femmes.

Si le mot féminisme veut dire se tenir debout et crier haut et fort que le droit à l'égalité entre les hommes et les femmes doit être le moteur de toutes nos actions, sachez que mes motivations en tant que vice-présidente représentant les femmes de la FTQ vont exactement dans ce sens. Mon implication a toujours été portée par la volonté de contribuer à un monde plus juste.

Les violences et les abus m'indignent particulièrement. Mais l'inaction du gouvernement actuel face à ces agressions, ou encore pire, lorsqu'il y participe sous des formes insidieuses en nous enlevant des droits, ça me sidère et je n'en suis que plus motivée à ne rien concéder.

J'userai de mon dynamisme afin d'agir sur tous les enjeux au cœur des luttes féministes. Le travail de nos prédécesseuses est une grande source d'inspiration. Elles ont veillé à assurer la relève syndicale des femmes au sein de la FTQ, à créer un réseautage solide des militantes et je compte bien poursuivre en ce sens. En tant que femme oeuvrant dans un milieu traditionnellement masculin, je compte mettre à profit cette expérience et ce, pas seulement pour nos consoeurs du « non-trad », mais pour toutes.

Dessignons l'avenir ensemble!

Joëlle Ravary

## D'où viennent leurs mandats?

- De diverses sources :
- du Comité des femmes de la FTQ;
  - de la Biennale des femmes de la FTQ;
  - du Caucus des femmes au congrès de la centrale;
  - de la FTQ elle-même, en fonction des décisions politiques, de ce que soulève l'actualité, d'enjeux émergents...

???

## Saviez-vous que...

- les postes de vice-présidentes représentant les femmes de la FTQ existent depuis 30 ans cette année;
- ils étaient auparavant désignés comme postes réservés aux femmes à la FTQ;
- entre 1999 et 2001, ils ont fait l'objet d'une évaluation auprès de nos affiliés, à la demande des femmes de la FTQ.

## CONNAISSEZ-VOUS LE RÔLE DES VICE-PRÉSIDENTES À LA FTQ?

**C'est quoi, être VP représentant les femmes de la FTQ?**

C'est représenter les travailleuses membres de notre centrale et défendre leurs intérêts, leurs préoccupations et, plus globalement, ceux des femmes. Pour ce faire, les trois vice-présidentes doivent régulièrement...

- s'assurer que ces enjeux et préoccupations soient pris en compte, tant à l'intérieur de notre centrale et dans ses instances que sur la place publique;
- entretenir des liens avec les travailleuses et militantes, le comité des femmes de la FTQ, les instances politiques de la centrale (bureau de direction, conseil général, congrès) et le Service de la condition féminine de la FTQ;
- participer aux débats;
- participer aux événements, manifestations, activités de mobilisation ou autres;
- représenter la FTQ à diverses tribunes politiques et médiatiques; et bien d'autres choses...

► Suite page 11

► Vos vice-présidentes - suite de la page 3

# UN PEU D'HISTOIRE...

**Décennies 1970 et 1980 :** les femmes sont de plus en plus nombreuses à la FTQ et revendiquent leur juste place, dans les priorités comme dans les structures syndicales. Elles réclament des femmes à la direction de la FTQ, pour qu'elles puissent s'y identifier et être représentées sur la scène médiatique, politique, publique.

**1987 :** deux femmes siègent comme vice-présidentes au Bureau de direction de la FTQ pour y représenter leur syndicat (non les femmes de façon spécifique). Elles ne sollicitent toutefois pas de nouveau mandat... Appréhendant l'absence totale de femmes au « Bureau » alors qu'elles composent le tiers de son effectif, la FTQ doit trouver une solution. Elle recourt à une mesure de redressement, comme le suggèrent les programmes d'accès à l'égalité.

C'est ainsi qu'en 1987 sont créés les « postes réservés aux femmes » à la FTQ. Trois vice-présidentes provenant de syndicats non déjà représentés au Bureau de direction sont choisies au Caucus des femmes avant d'être élues par l'ensemble du congrès. Elles doivent défendre les dossiers Femmes et assurer plus de visibilité au sein de la centrale.

**1993 :** les statuts de la FTQ sont modifiés par le congrès. Dorénavant, ces postes sont accessibles à toutes les intéressées, peu importe leur syndicat d'appartenance, et elles doivent avoir l'appui financier de leur syndicat.

**2001 :** le rapport du Comité mixte sur le bilan des postes réservés aux femmes est adopté au congrès. Il fait suite à la demande des femmes à la Biennale de 1997 et à une résolution de congrès de 1998. Ce rapport revalorise ces postes, dorénavant identifiés comme « postes de vice-présidente représentant les femmes de la FTQ ». Il clarifie leur mandat, identifie des améliorations pour leur conférer plus de visibilité, établit un budget et prévoit l'élection d'une substitut en cas de vacance définitive à l'un des 3 postes si cette vacance survient plus de six mois avant le congrès suivant. Il encourage fortement les syndicats et conseils régionaux à inviter les trois vice-présidentes représentant les femmes pour participer à leurs activités à titre de conférencières...



*De la première cohorte de vice-présidentes dans les postes réservés aux femmes en 1987, soit Diane Bissonnette, Lauraine Vaillancourt et Claude Grenier... à l'actuel trio de vice-présidentes représentant les femmes de la FTQ, Sylvie Nelson, Louise Michaud et Joëlle Ravary*

